



**SOUTENEZ LA REUSSITE EDUCATIVE ET
PROFESSIONNELLE DE NOS JEUNES
AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2017**



« L'Académie Bernard Diomède, c'est l'éducation par le football, voire pour le football, mais c'est avant tout un projet éducatif complet qui replace l'avenir de l'enfant au cœur de toutes les préoccupations, afin de former l'adulte de demain »

L'ACADEMIE BERNARD DIOMEDE



L'Académie Bernard Diomède est une **association** à but non lucratif créée en **2008**, labellisée par la Fédération Française de Football et soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Elle accompagne au quotidien des **jeunes filles et garçons** de la 6ème à la Terminale, en leur permettant de concilier parcours scolaire et pratique soutenue du football.

L'Académie est une structure **innovante** qui se caractérise par son **triple projet éducatif** basé sur trois fondements qui sont l'axe **scolaire**, l'axe **sportif** ainsi que l'axe **social**.

Dans le respect de ce triple projet, l'association a ainsi développé un parcours pédagogique complet, utilisant le **football comme support éducatif** et vecteur de motivation, dans le but de **favoriser l'insertion scolaire, sociale et professionnelle** des jeunes.



UN TRIPLE PROJET EDUCATIF

SCOLAIRE

100 % de réussite des élèves au bac et au brevet des collèges depuis 3 ans

SPORTIF

4,5 heures d'entraînement par semaine (en moyenne)

SOCIAL

200 heures d'ateliers de formation (*aide aux devoirs, expression orale ...*)

CHIFFRES CLÉS DE L'ACADEMIE



98%

des élèves ont choisi l'Académie Bernard Diomède pour son triple projet éducatif



281

jeunes garçons et filles sont passés par l'Académie



100%

des parents d'élèves pensent que l'Académie a aidé leur enfants à « progresser et se construire positivement »



1 000

candidatures chaque année



79

élèves à la rentrée 2016

FORMER LES ADULTES DE DEMAIN

En reversant votre Taxe d'Apprentissage à l'Académie Bernard Diomède, vous choisissez de soutenir un triple projet éducatif innovant, ayant vocation à former les « *adultes de demain* »

EN 2016,
Votre confiance nous a permis de :

➤ **Renforcer la formation « Atelier média » :**

- **30 heures** d'ateliers.
- Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la communication digitale.
- Création du « journal de l'Académie » par les élèves.

➤ **Multiplier les expériences et formations professionnalisantes des jeunes :**

- **100 heures** de formations professionnalisantes (premiers secours, arbitre, etc.)
- **100 heures** de formation à l'expression orale.
- Accueil de plusieurs élèves de l'Académie au sein de l'association dans le cadre de leur stage en entreprises.
- Accompagnement individuel des jeunes pour trouver des stages en entreprises.

➤ **Développer le programme « Académie pour elles » :**

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles.
- **10 filles** à la rentrée 2016, soit près de **15%** de l'effectif global.

EN 2017,
Votre confiance nous permettrait de :

➤ **Mise en place d'un parcours pédagogique adapté pour les jeunes en difficulté :**

- Accompagnement et suivi individualisé par les éducateurs référents de l'Académie.
- Renouveler l'acquisition du logiciel de suivi des élèves.
- Une aide aux devoirs adaptée et encadrée par des intervenants spécialisés.

➤ **Ouvrir les ateliers d'expression orale à des classes supplémentaires :**

- Permettre aux jeunes de **gagner en confiance**.
- Développer la maîtrise du langage corporel et verbal pour mieux s'exprimer en public.

➤ **Préparer les élèves à leur insertion dans la vie active :**

- Proposer l'accès à des **formations professionnalisantes autour du sport**.
- Journées de découverte du monde professionnel.
- Guider les jeunes dans leur **choix d'orientation** et dans la **construction** de leur **projet professionnel**.

➤ **Pérenniser le programme « Académie pour elles » :**

- **Continuer de favoriser** l'accès des jeunes filles aux programmes de notre association à travers la pérennisation de l'« Académie pour Elles ».



Après avoir passé respectivement 5 et 6 ans à l'Académie en tant qu'élèves, Erwann et Hoïé sont aujourd'hui en formation professionnelle à l'Académie pour devenir éducateurs sportifs.



En janvier 2017, les élèves de troisième de l'Académie ont eu la chance d'effectuer leur stage d'insertion professionnelle en Haute-Savoie dans la station « Les Contamines-Montjoie ».

VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2017

La taxe d'apprentissage est un impôt dont s'acquittent annuellement les entreprises et qui a pour objet de participer au **développement de formations technologiques et professionnelles**.

L'Académie Bernard Diomède est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage sur le hors quota (Catégorie A).

C'est le seul impôt dont les entreprises ont le libre choix d'affectation.

La taxe d'Apprentissage représente **0,68% de la masse salariale brute de l'entreprise**.

L'entreprise a jusqu'au **28 février 2017** pour s'acquitter du versement de la Taxe.

Pour verser votre taxe d'apprentissage à l'association Académie Bernard Diomède :

1 > Choisissez votre organisme collecteur agréé (OCTA)

- OCTALIA : c'est l'organisme collecteur de l'Académie Bernard Diomède qui vous garantit le suivi et le traitement des sommes allouées (rendez vous sur www.octalia.org pour remplir le formulaire de déclaration).

- Ou votre organisme collecteur habituel (celui-ci vous communiquera un bordereau de versement).

2 > Remplir le bordereau

- Pour reverser l'intégralité de votre taxe d'apprentissage à notre association, veuillez indiquer sur le bordereau. :

Reverser à :

- *Etablissement La Salle - Saint Nicolas*

- *Code UAI : 0922653J*

- *Ne pas oublier de préciser dans les observations : « Pour l'Académie Bernard Diomède ».*

Le groupe scolaire La Salle - Saint Nicolas est l'établissement qui héberge l'Académie Bernard Diomède.

3 > Envoyer le formulaire

- Faire parvenir le formulaire à l'adresse suivante :

OCTALIA – 4 rue de la Victoire – CS 84343 – 75009 PARIS

- Ou à l'adresse de votre organisme collecteur.

4 > Nous retourner l'intention de versement

- Faire parvenir le formulaire d'intention de versement joint à ce courrier à l'adresse suivante :

Groupe Scolaire La Salle - Saint Nicolas

Académie Bernard Diomède

19 rue Victor Hugo - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

- Ce formulaire nous permettra d'assurer le suivi de vos versements avec les organismes collecteurs.

Merci de contribuer à la réussite de nos jeunes !

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

INTENTION DE VERSEMENT

Entreprise déclarante :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF : SIRET :

Nom de la personne en charge de la Taxe d'apprentissage :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Informe l'organisme collecteur OCTALIA

OCTALIA

4, rue de la Victoire

CS 84343

75009 PARIS

01 45 74 33 44

www.octalia.org

Ou l'organisme collecteur suivant :

Nom :

Adresse:

Code postal :

Ville :

De bien vouloir verser la somme de :€

Document à retourner à :

Académie Bernard Diomède
Groupe scolaire La Salle Saint- Nicolas
19 rue Victor Hugo
92130 Issy-les-Moulineaux
01.41.46.15.11
evenement@academie-diomedes.fr

Date :

Cachet et signature :